

Vendredi 17 septembre 2021 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Réorganisation de la réadaptation

La Stratégie 2030 de l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit de franchir une nouvelle étape : le regroupement et la réorganisation de l'activité de réadaptation stationnaire. Cette mesure marquerait la fin de cette spécialité sur le site de l'HFR Billens et ouvrirait la porte au développement de nouvelles prestations ambulatoires au bénéfice de la population de la Côte. Une demande au Conseil d'Etat a été faite dans ce sens.



Communiqué de presse

Fribourg, le 17 septembre 2021

Réorganisation de la réadaptation

La Stratégie 2030 de l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit de franchir une nouvelle étape : le regroupement et la réorganisation de l'activité de réadaptation stationnaire. Cette mesure marquerait la fin de cette spécialité sur le site de l'HFR Billens et ouvrirait la porte au développement de nouvelles prestations ambulatoires au bénéfice de la population de la Côte. Une demande au Conseil d'Etat a été faite dans ce sens.

Initialement planifié à la fin de l'année 2022, le déménagement des réadaptations musculo-squelettique et pulmonaire basées sur le site de Billens pourrait se réaliser plus rapidement que prévu. Lors de sa séance du 23 août le Conseil d'administration de l'HFR a décidé d'accélérer le processus pour une mise en œuvre au début 2022.

Concrètement, comme le site de Meyriez-Murtin possède un bassin thérapeutique, la réadaptation musculo-squelettique y serait transférée et y rejoindrait la neuro-réadaptation. L'arrivée de ces lits de réadaptation musculo-squelettique à l'HFR Meyriez-Murtin nécessite de transférer la réadaptation cardio-vasculaire.

Étant donné que le site de Riaz possède une unité de médecine interne, la réadaptation cardio-vasculaire, ainsi que la réadaptation pulmonaire y seraient déplacées. Ces deux domaines ayant des similitudes de prise en charge, ce regroupement permettrait la mise en commun des compétences médico-soignantes. La réadaptation gériatrique continuerait à être proposée sur les sites de Tallens et de Riaz, offrant des synergies avec les services de gériatrie aigüe et de médecine interne présents sur ces sites. À noter que puisque la réadaptation cardio-vasculaire serait déplacée à Riaz, des prestations ambulatoires de réadaptation cardio-vasculaire continueraient à être proposées sur le site de Meyriez-Murtin pour la population alsacienne.

Le regroupement des prestations permettrait d'augmenter la masse critique des prises en charge, garante de leur qualité. Cette réorganisation permettrait également d'optimiser l'utilisation des compétences et des ressources et de renforcer l'attractivité médicale de la réadaptation. Ce regroupement ne modifierait en rien le volume des prestations qui demeure identique (5297 journées de réadaptations par an) voire pourrait augmenter à l'avenir. Il en va de même pour tout le personnel. Aucun licenciement n'est prévu, les 51,35 EPT de Billens pourront travailler dans les autres sites et un processus d'accompagnement pour les collaborateurs et collaboratrices sera mis sur pied. Avec cette réorganisation, l'HFR anticiperait également l'entrée en vigueur en 2022 du nouveau système de tarification en réadaptation (ST-Rha).

Billens indispensable au dispositif du Centre de santé du Sud

Après le départ de la réadaptation stationnaire, le site de Billens reste un élément important du dispositif du futur Centre de santé du Sud, que l'HFR est en train de développer avec ses partenaires du Sud fribourgeois. Il est déjà convenu que l'HFR conserverait un espace sur ce site pour y proposer des prestations ambulatoires spécialisées. En parallèle, la question des lits pour des patients en attente d'une place en EMS doit également être réglée.